



septembre / octobre 2025

Education

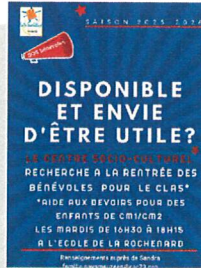
Le CLAS : c'est quoi ?

Le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) favorise l'épanouissement des enfants et la réussite dans leur scolarité. Une **équipe de bénévoles** accompagne tous les mardis soirs après l'école les enfants orientés par les enseignants qui ont besoin d'un coup de pouce dans leur motivation et/ou leur organisation. L'objectif des bénévoles étant d'apprendre aux enfants à mieux organiser leur travail scolaire mais aussi à éveiller leur curiosité et leur ouverture culturelle. Grâce à l'accompagnement des bénévoles, aux conseils bienveillants des enseignants et au soutien des parents avec qui nous échangeons régulièrement, les enfants retrouvent confiance en eux et progressent dans leur scolarité.

Pour que cette action existe et profite à un maximum d'enfants il nous faut l'aide de bénévoles prêts à donner de leur temps et de leur énergie 2h/semaine. **Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'équipe**, cette année encore nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !!!

Si vous êtes intéressé.e ou que vous souhaitez plus de renseignements sur le CLAS, contacter Sandra Padiolleau au Centre Socio Culturel.

Tél : 05 49 26 72 46.



Ecole des Acacias

Services publics

Notre RPI compte 8 classes pour 171 élèves, dont 2 classes sur la commune pour un total de 50 enfants. Cette année encore nous avons échappé à la fermeture de classe.

Des projets éducatifs vont rythmer l'année scolaire : rencontre avec un auteur de BD local, travail d'écriture avec des musiciens, un spectacle, participation au prix national de lecture des « Incorruptibles », semaine du vélo et de la sécurité routière et formation aux gestes de premiers secours par l'infirmière scolaire de secteur.

Sécurisation Routière à La Rochénard

Services publics

Débuté avec un Diagnostic Sécurité en 2020 ciblant la RD115 (Grande rue), le projet de Sécurisation Routière a été défini dès 2022 autour de 4 axes sécuritaires distincts : Le carrefour Grande rue / Basse rue pour son manque de visibilité, les passages pour piétons aux abords de la Mairie et de la place du Centre pour le non respect de la réglementation en vigueur sur plusieurs points, l'impasse du Supérot pour la difficulté d'accès pour les véhicules de secours, et enfin les entrées de bourg chemin de Vallans et rue des Moulins pour la vitesse excessive des véhicules entrant dans le village.

Après différentes phases d'étude de solution, études de financement, recherche de subventions, une nouvelle étape est aujourd'hui engagée afin de faire chiffrer par des entreprises de BTP les solutions d'aménagements.

L'aménagement du carrefour a été longuement travaillé avec le Département et Niort Agglo pour trouver le meilleur compromis. Ceci a été mis en perspective avec d'autres études en cours comme l'enfouissement à venir du réseau électrique et téléphonie de la Basse rue. Ce qui a nécessité des compléments d'instruction en coordination avec ENEDIS, ORANGE ...

Concernant l'aménagement du carrefour Grande rue / Basse rue, divers scénarios ont reçu des avis négatifs de la part du Département ou de Niort Agglo ; comme la création d'écluses réduisant la largeur de la RD115 aux abords du carrefour, le marquage de zones de stationnement le long des trottoirs, la mise en place dans le village d'un plan de circulation à sens uniques, ou enfin le réagencement du carrefour avec avancement des stops. A date, seul le scénario de mise en place de feux tricolores carrefour Grande rue / Basse rue a reçu un avis positif.

Néanmoins, le département réétudiera sa position après les travaux de la Basse rue avec une décision finale qui sera prise d'ici la fin d'année.

D'ici là nous envisageons la possibilité de tester grandeur nature la solution feux de circulation, et nous continuons la recherche de financement sur les autres volets de sécurisation.

Suivez votre village sur les réseaux sociaux

<http://www.larochenard.fr>



Le château du Chiron d'Ardennes (épisode 1)

Notre commune a eu, le temps d'un siècle, un château aujourd'hui disparu et dont les pierres sont dispersées parmi nous.

Le 21 septembre 1739, **Elie FORIEN**, receveur des tailles de Poitiers, achetait la seigneurie de La Rochénard pour sa femme Angélique Thérèse DESPREZ DE LA POTTERIE qui possédait déjà la seigneurie de la Rébergerie (partie est de notre territoire actuel).

C'est lui qui **construira vers 1742 le château**, à l'emplacement d'une maison du Chiron d'Ardennes, entre le bourg et le Village de la Maison Neuve. Selon les descriptions de l'époque, on peut se l'imaginer ainsi : bâti sur une élévation (point le plus haut de la commune) avec des points de vue étendus de tous côtés. L'entrée au nord donne sur une cour fermée par un portail en fer. Le bâtiment principal était composé d'une grande salle de réception « plafonnée et sculptée », de plusieurs chambres, antichambres, cabinets, salon et notamment à l'étage les appartements de maître avec salle de compagnie, cabinet et grande chambre donnant sur le jardin au sud planté d'arbres fruitiers (poiriers, pêchers, pommiers, etc, en espalier). Côté est se trouvaient le logement du régisseur, une remise et des écuries séparant la première cour de la basse cour entourée entre autres de deux chais, une brûlerie, une buanderie avec four, de toits à animaux avec un pigeonnier à l'étage, une fruiterie, une cave et des greniers. Devant le château deux avenues de peupliers d'Italie menant à La Rochénard et à Vallans, et le tout parmi les vignes.

Le château a été habité **jusqu'en 1818 par Ambroise Philippe THIBAUT DE NEUCHAISE**, dernier seigneur puis maire de La Rochénard, qui quitta alors la commune pour des raisons professionnelles. Ensuite sa famille vendra les biens des seigneuries en plus de 230 morceaux. Le **21 mars 1844** la « maison de maître du Chiron » est achetée par Jean PERRIER et Anne BRISSET, cultivateurs propriétaires de La Rochénard pour être rasée aussitôt. Les pierres ont été réutilisées pour construire les agrandissements des maisons des habitants, qui s'enrichissaient durant cette période avec la vigne, et les murets séparant les terrains.



11 novembre - 10h

- **Cérémonie du 11 novembre**

Rassemblement au monument aux morts

Octobre Rose - 15 novembre - 13h00

- **Marche active - Club de l'amitié & des loisirs**

Inscription sur place à la salle des fêtes & départ à 14h30. En collaboration avec Santé Mauzé & les Prinseinses.

22 novembre

- **Soirée Beaujolais - Club de l'amitié & des loisirs**

Salle des fêtes - Restauration et buvette sur place.

06 décembre

- **Téléthon**

Passage de la caravane dans l'après-midi

07 décembre - 15h30

Arbre de Noël communal

15h30 : Spectacle tout public "Le carton"

16h30 : Goûter inter-générationnel & atelier créatif

Elections municipales 2026

Services publics

De nouvelles règles dans les communes de moins de 1 000 habitants :

Désormais, les listes doivent être paritaires et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. Les candidatures isolées ne sont plus possibles, uniquement les listes.

Autre nouveauté, la disparition du panachage : si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

La prochaine élection des conseillers municipaux aura lieu les 15 et 22 mars 2026, par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire avant le 06 février 2026.

Gym à La Rochénard

Marion Farge anime La gym seniors pour les personnes de plus de 60 ans; 30 séances, hors vacances scolaires, le lundi de 9h15 à 10h30, à la salle des fêtes de La Rochénard. Dans une ambiance conviviale, un rythme adapté, cette gym douce permet de renforcer son tonus musculaire par des échauffements, le travail de l'équilibre et de la mobilité, le renforcement musculaire et la relaxation.

Tarifs : 12€ adhésion au CSC PM & 115 € par an ou 120 € par an pour les personnes hors pays Mauzéen - Possibilité d'échelonner les paiements.